FO MAJICAVO : QUAND ON N'A PAS DE BILAN À DÉFENDRE, ON ATTAQUE CELUI DES AUTRES !

UFAP
UNSa Justice

CP MAJICAVO

A Mamoudzou, le 15 novembre 2026

À la lecture du message diffusé par notre collègue de FO Justice, plusieurs affirmations méritent d'être rectifiées. Distribuer les mauvais points, s'attribuer les victoires et traiter les autres d'incompétents : voilà qui est commode. Encore faut-il respecter les faits.

L'**UFAP UNSa Justice** ne laissera ni les raccourcis électoraux tenir lieu de bilan ni le mépris des autres militants passer pour un argument. Les collègues du CP Majicavo méritent mieux !

1. LA PRIME CHIDO : RÉTABLISSONS LA VÉRITÉ !

Contrairement à ce que laisse entendre FO Justice, l'aide exceptionnelle de 4 500 € versée après le cyclone Chido n'a pas été inventée par cette organisation : un dispositif d'aide aux victimes de catastrophes naturelles existait déjà. Les agents remplissant les conditions prévues pouvaient en bénéficier.

Mais le problème était ailleurs, et il était majeur à Mayotte : de nombreux collègues ne disposaient pas d'une assurance habitation et se retrouvaient exclus de cette aide. Devions-nous nous satisfaire d'un dispositif laissant une partie des sinistrés sur le bord du chemin ?

L'**UFAP UNSa Justice** a défendu une position claire : préserver les droits des agents éligibles et demander, en complément, une enveloppe budgétaire exceptionnelle pour ceux que les critères écartaient. Nous avons proposé 6 000 € pour ces collègues, sans remettre en cause les 4 500 € prévus par le dispositif existant.

La CFDT avait, elle aussi, dénoncé publiquement dès janvier 2025 les exclusions liées à l'assurance et réclamé des mesures exceptionnelles. FO Justice, l'**UFAP UNSa Justice**, la CGT et la CFDT ont pris part aux échanges. Chacun peut défendre ses propositions mais personne n'a le droit d'effacer les autres de l'histoire.

Prétendre que l'**UFAP UNSa Justice** était « contre l'aide après Chido », c'est donc travestir notre position. Nous ne voulions retirer 4 500 € à personne : nous voulions que les collègues oubliés ne repartent pas les mains vides.

Même exigence concernant notre prétendue opposition à l'intégration des collègues mahorais dans la fonction publique d'État : quelle déclaration officielle, quel texte, quel vote précis ? Qu'on nous présente une preuve. Une formule en majuscules n'en est pas une.

LES AVANCÉES COLLECTIVES APPARTIENNENT AUX AGENTS, PAS À CEUX QUI VEULENT EN CONFISQUER LE MÉRITE !

2. AVANT DE JUGER LES AUTRES, PARLONS DU BILAN AU CP MAJICAVO !

Notre collègue de FO Justice bénéficie d'une décharge d'activité syndicale. Nous ne contestons pas ce droit. Mais une décharge est un moyen de défendre les agents, pas un brevet de compétence. D'autres militants continuent leur service tout en portant leurs dossiers syndicaux : leur engagement n'a pas à recevoir de leçons.

Puisqu'il est question de bilan, regardons celui du CP Majicavo. FO revendique ses victoires : qu'elle les présente. Mais à force de distribuer des certificats d'incompétence, on oublie une question simple : que fait-on pour les difficultés qui restent au CP Majicavo ?

En 2022, un deuxième établissement de 400 places était annoncé. Au comité de suivi du 9 novembre 2026, il n'était plus question que d'une première tranche de 200 places, sans calendrier garanti pour la suite. Pendant ce temps, la surpopulation continue d'écraser le CP Majicavo.

La CFDT avait notamment défendu, avec d'autres, une réponse par structures modulaires. Cette proposition avait été critiquée. Aujourd'hui, l'administration envisage précisément une solution de ce type. Les idées jugées mauvaises hier deviennent-elles soudain bonnes lorsqu'elles changent de porte-parole ?

Portes, caillebotis, filets, câbles-chocs : les difficultés de sécurité signalées après Chido ne disparaissent pas parce qu'un tableau annonce des travaux terminés. Les problèmes budgétaires et les besoins du SPIP non plus. Où sont les engagements, les échéances et les moyens ?

Et les collègues proches de la retraite, confrontés à des dossiers incomplets ou à des anomalies administratives : quel accompagnement ? Ces dossiers méritent plus de temps que les commentaires sur les autres syndicats.

LE VRAI BILAN NE SE MESURE PAS AU NOMBRE DE VICTOIRES ANNONCÉES,

MAIS AUX DIFFICULTÉS RÉELLEMENT RÉSOLUES.

3. LA CFDT ET SES MILITANTS ATTAQUÉS : QUEL MÉPRIS POUR LES AGENTS !

En 2022, la CFDT obtenait deux sièges au CSA de Majicavo, contre un à FO et un à l'UFAP. Elle était la première organisation représentée. Aujourd'hui, parce qu'elle ne présente pas de liste, ses militants seraient devenus « incompétents » ? Quelle considération pour les agents qui leur ont fait confiance !

Ces deux sièges traduisent la confiance des agents. Ne pas présenter de liste aujourd'hui n'efface ni le travail de ces élus ni leur droit de poursuivre leur engagement. Nous pouvons avoir des désaccords et reconnaître leur investissement.

Chaque agent est libre de soutenir, convaincre et voter pour qui il veut, y compris les sympathisants de FO. Si des militants CFDT se rapprochent de l'UFAP, ils n'ont de permission à demander à personne.

FO commente les appels et SMS d'un collègue tout en dénonçant les attaques personnelles. Une formation syndicale ne lui ferait pas de mal : les moyens syndicaux servent d'abord les agents, pas les règlements de comptes.

LES VOIX N'APPARTIENNENT À AUCUN SYNDICAT. LA CONFIANCE DES AGENTS SE MÉRITE, ELLE NE SE RÉCLAME PAS !

4. NOTRE ENGAGEMENT : DU RESPECT, DES FAITS ET DES RÉSULTATS !

Nous ne prétendons pas être à l'origine de toutes les avancées. Nous savons reconnaître le rôle de chacun. Mais nous refusons que des revendications soient déformées, que des militants soient rabaissés et que le travail collectif devienne une propriété électorale.

La ligne de l'**UFAP UNSa Justice** reste la même : défendre les personnels mahorais, obtenir des effectifs adaptés, sécuriser le CP Majicavo, faire avancer le nouvel établissement, améliorer les conditions de travail au SPIP et faire respecter les droits de chaque collègue.

Quant aux prétendus « 10 ans d'absence » de l'**UFAP UNSa Justice**, FO semble avoir la mémoire bien sélective ! L'efficacité syndicale ne se mesure pas au nombre de billets d'avion, sinon les problèmes du CP Majicavo seraient réglés depuis longtemps ! Un peu de respect pour ceux qui, sur le terrain, poursuivent leur engagement, souvent avec bien peu de moyens.

À l'approche des élections, les agents peuvent poser des questions simples : qui porte les dossiers ? Qui apporte des éléments vérifiables ? Qui obtient un calendrier, un financement, une décision ? Et qui accompagne réellement les collègues quand les difficultés surviennent ?

Une décharge syndicale n'est pas un brevet de compétence. Une annonce de chantier n'est pas une prison construite. Une réforme affichée n'est pas automatiquement une amélioration vécue sur le terrain.

JUGEZ-NOUS SUR NOS ACTES. MAIS APPLIQUEZ LA MÊME EXIGENCE À TOUS !

COLLÈGUES, À VOUS DE FAIRE LA DIFFÉRENCE !

Anciens militants de la CFDT, sympathisants FO, proches de la CGT ou collègues sans étiquette : chacun doit pouvoir choisir librement son engagement. L'**UFAP UNSa Justice** accueille toutes les bonnes volontés déterminées à faire avancer le CP Majicavo, sans demander à quiconque de renier son parcours.

À force de nous diviser, nous facilitons le travail de l'administration. À notre collègue de FO, un conseil : plutôt que de compter ceux qui se rapprochent de l'UFAP, demandez-vous pourquoi ils choisissent de le faire. Le spectacle syndical ne remplace ni les moyens, ni les actes, ni les résultats.

ENSEMBLE, RESTONS MOBILISÉS, RASSEMBLÉS ET DÉTERMINÉS !

VOTEZ UFAP UNSa JUSTICE !

Le Bureau Local.

